

800, Place Victoria, bur. 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Dossier no : R-3798-2012

Date : 19 juin 2012

HEURE	REMARQUES
9 h 01	Début de l'audience
9 h 01	Lecture du protocole d'ouverture par la greffière-audicière
9 h 01	M. Jean-Paul Théorêt présente l'équipe de la Régie : M ^e Louis Legault ainsi que MM. Steeves Demers et Raymond Paquet. Il émet quelques remarques préliminaires sur le déroulement de l'audience
9 h 04	Remarques préliminaires de M ^e Jean-Olivier Tremblay (HQD) sur le fait que le plan de plaidoirie de Domtar couvre beaucoup de sujets qui s'écartent de la demande de sauvegarde
9 h 06	Commentaire de M. Théorêt à l'effet que c'est la raison pour laquelle il a encadré le déroulement de l'audience lors de ses remarques préliminaires
9 h 07	<u>M^e Patrick Ouellet (Domtar Inc.) dépose :</u> Demande amendée de Domtar Inc. d'exercice du pouvoir de surveillance et de contrôle de la Régie de l'énergie en date du 19 juin 2012, non cotée
9 h 08	Argumentation de Domtar Inc. par M ^e Patrick Ouellet
10 h 25	Fin de l'argumentation de Domtar Inc. par M ^e Patrick Ouellet
10 h 25	L'audience est suspendue jusqu'à 10 h 45
10 h 47	Reprise de l'audience
10 h 47	Questions par M. Théorêt à M ^e Ouellet
10 h 48	Réponses de M ^e Ouellet
10 h 50	<u>M^e Jean-Olivier Tremblay (HQD) dépose :</u> Cahier des autorités d'Hydro-Québec Distribution, non coté
10 h 51	Argumentation d'Hydro-Québec Distribution par M ^e Jean-Olivier Tremblay
11 h 33	<u>M^e Tremblay dépose :</u> Jugement <i>Alstom Canada Inc. c. Société de transport de Montréal</i> rendu par la Cour Supérieure le 22 mai 2007, dossier 500-17-031722-062, non coté
11 h 34	Poursuite de l'argumentation d'Hydro-Québec Distribution par M ^e Jean-Olivier Tremblay
11 h 47	Fin de l'argumentation d'Hydro-Québec Distribution par M ^e Jean-Olivier Tremblay
11 h 47	Réplique de Domtar Inc. par M ^e Patrick Ouellet
11 h 56	Fin de la réplique de Domtar Inc. par M ^e Patrick Ouellet
11 h 57	Fin de l'audience. Le dossier est mis en délibéré
	<i>Johanne Lehuic</i> , greffière-audicière

PROTOCOLE D'OUVERTURE
AUDIENCE DU 19 JUIN 2012

DOSSIER R-3798-2012

Domtar – Programme d'achat d'électricité produite par cogénération à base de biomasse forestière résiduelle

Demande d'exercice du pouvoir de surveillance et de contrôle de la Régie de l'énergie

Le régisseur désigné dans ce dossier est **M. Jean-Paul Théorêt**

Le procureur de la Régie est **M^e Louis Legault**

La **requérante** est:

DOMTAR INC.

Représentée par M^e Patrick Ouellet, M^e Samuel Bachand et M^e Alessandra Salvo

La **mise en cause** est :

HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION

Représentée par M^e Jean-Olivier Tremblay

Je demanderais aux parties de bien s'identifier à chacune de leurs interventions pour les fins de l'enregistrement.

Aussi, auriez-vous l'obligeance de vous assurer que votre cellulaire est fermé durant la tenue de l'audience. Merci.

